



PRIX
FRANÇOIS GUIZOT
INSTITUT DE FRANCE



Prix François Guizot-Institut de France 2020

Cérémonie de Remise du Prix

Lundi 5 octobre 2020, 18h30, Grande Salle des Séances

Allocution de Xavier Darcos,
Chancelier de l'Institut

Monsieur le Président¹ de l'Association François Guizot,
Monsieur le chancelier honoraire,
Monsieur le Secrétaire perpétuel²,
Monsieur le Président du jury,
Chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Fût-ce à 30 et masqués en raison du contexte sanitaire, je suis très heureux de vous accueillir pour cette nouvelle cérémonie de remise du Prix François Guizot-Institut de France. C'est un des premiers événements à rassembler du public dans cette Grande salle des séances depuis sa rénovation, salle que Guizot lui-même a fréquentée et dans laquelle plane assurément encore son ombre. Une fois encore, je remercie l'Association François Guizot de sa fidélité. François Guizot fut une des personnalités publiques les plus complètes du 19^e siècle. Homme politique tout autant admiré que décrié, il fut également un universitaire de premier ordre, élu par trois fois à l'Institut de France : restaurateur et membre d'office de l'Académie des sciences morales et politiques en 1832, élu en 1833 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et enfin en 1836 à l'Académie française. Comment dès lors ne pas se réjouir de voir son nom résonner en ces murs, comme en écho aux nombreuses réflexions qu'il y a menées ?

¹ Stéphane Coste, président de l'Association François Guizot

² M. Zink (Académie des inscriptions et belles-lettres)

Sans aucun doute n'aurait-il pas été insensible aux travaux récompensés ce soir, ceux que vous avez, Madame, rassemblés dans cet impressionnant ouvrage intitulé « L'Église dans l'État » paru chez Gallimard.

La question religieuse a animé François Guizot toute sa vie durant. Depuis sa mère huguenote venue des Cévennes jusqu'à son amitié avec le catholique libéral Montalembert, Guizot fut défini par ses contemporains comme « le plus catholique des protestants et le plus protestant des catholiques ».

Comme homme d'État, il avait compris que le dialogue des instances politiques avec les autorités religieuses était un des fondements de la paix sociale. En 1833, n'avait-il pas d'ailleurs lui-même associé le clergé catholique et les principales congrégations enseignantes à ses réflexions sur son projet de loi sur l'instruction primaire ?

Il ne m'appartient pas ici de présenter l'ouvrage lauréat, laissant ce plaisir à mon confrère Jean-Claude Casanova que je remercie une fois encore d'avoir présidé le jury, mais les questions que vous y traitez, Madame, celle du jansénisme, de l'utilité sociale de la religion, des grandes questions liées à la place de la religion qui ont agité le XVIII^e siècle en France, nous donnent un éclairage sur cette question intemporelle de la lutte entre le politique et le religieux. Les siècles passent et le débat demeure. Encore très récemment, le Président de la République s'est d'ailleurs saisi de cette question.

Avant de laisser la parole à Monsieur Stéphane Coste, président de l'Association François Guizot, je tiens à remercier particulièrement sa mère, Madame Catherine Coste, qui est à l'origine de cet heureux partenariat entre l'Association François Guizot et l'Institut de France, ainsi que tous les membres du jury sans l'avis éclairé de qui cette cérémonie n'aurait pas lieu.

J'adresse évidemment mes félicitations à la lauréate et remercie également chacun d'entre vous d'être venu assister à cette cérémonie, bravant les circonstances.